le travail détaché

Le détachement de travailleurs, bien qu'il reste de faible ampleur à l'échelle du marché du travail français et européen, fait débat. L'augmentation du nombre de travailleurs détachés durant les 10 à 15 dernières années a attiré l'attention du grand public sur l'internationalisation des marchés du travail, facilitée au sein de l'Union Européenne par la libre circulation des personnes et des services.
Le travail détaché reste pourtant mal connu, est sujet à certaines idées reçues et peut facilement faire l'objet de nombreux amalgames.
Le statut de travailleur détaché relève avant tout du droit social. Il assure une continuité dans la couverture sociale des salariés mobiles à l'international et touche à de nombreux domaines : législations européennes et nationales, fonctionnement des systèmes économiques locaux et internationaux, emplois, salaires, logement… Le présent décryptage s'efforce de faire la lumière sur toutes ces dimensions.
La Loire-Atlantique, et la région de Saint-Nazaire en particulier, comptent parmi les espaces réputés fortement concernés par le travail détaché. Clarifier cette notion s'imposait naturellement sur ce territoire. Car force est de constater qu'il n'est pas toujours simple de se repérer dans un paysage législatif et réglementaire complexe.

Lire la publication